

# OUTDOORMIX FESTIVAL



## RÈGLEMENT SPORTIF 2024 ÉPREUVE DE TRICKLINE

<b>1. GÉNÉRAL</b>	<b>2</b>
<b>2. ÉPREUVES</b>	
2.1 Programme	2
<b>3. CONDITIONS ET MATÉRIEL OBLIGATOIRE</b>	<b>2</b>
<b>4. CHRONOMÈTRE</b>	<b>3</b>
<b>5. SYSTÈME DE NOTATION</b>	<b>3</b>
<b>6. ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ</b>	<b>3</b>
<b>7. CLASSEMENT PODIUM, PRIZE MONEY</b>	<b>3</b>
<b>8. ANNULATION ET ENGAGEMENT</b>	<b>4</b>
<b>9. RÉCLAMATION</b>	<b>4</b>
<b>10. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>4</b>
<b>11. DROIT À L'IMAGE</b>	<b>4</b>

# OUTDOORMIX FESTIVAL



## 1. GÉNÉRAL

L'épreuve de Trickline est organisée dans le cadre de l'Outdoormix Festival du vendredi 17 mai au lundi 20 mai 2023. Cet événement est organisé par l'association loi 1901 We Are Hautes-Alpes, représentée par M. Clovis BRICE, en qualité de co-président.

Le check-in et les inscriptions sont clôturés 2 h avant chaque compétition.

## 2. ÉPREUVES

L'épreuve de "Trickline" est une compétition qui se déroulera du vendredi 17 au lundi 20 mai 2024 sur le village Outdoormix Festival. Les concurrents s'affronteront en face à face sur deux temps de compétition : les qualifications et la finale. Lors des qualifications, les deux adversaires ont un temps de 1 minute et 30 secondes pour faire un maximum de figures et de combos pour marquer des points. Le chronomètre s'arrêtera à chaque descente de la slackline.

À l'issue de chaque manche de qualification, le jury désigne un vainqueur qui est qualifié pour la finale. Le même principe de face à face sera appliqué lors de la finale avec un temps de 2 minutes par concurrent.

### 2.1 Programme

<b>VENDREDI 17 MAI</b>	- Free : 13 h → 17 h
<b>SAMEDI 18 MAI</b>	- Qualifications : 12 h → 15 h
<b>DIMANCHE 19 MAI</b>	- 8e et quart de finale : 13 h → 16h
<b>LUNDI 20 MAI</b>	- Demi-finale : 16 h 30 → 18 h ▷ Podium : 18 h → 18 h 30

## 3. CONDITIONS ET MATÉRIEL OBLIGATOIRE

L'épreuve de Trickline est ouverte à tous les compétiteurs disposant d'une licence FFCAM ou d'un certificat médical pour la pratique de la slackline en compétition datant de moins de trois ans à la date de la compétition. Toute inscription à l'épreuve de "Trickline" est individuelle, nominative et non cessible. Aucun remboursement total ou partiel ne sera fait par l'organisation.

Pour pouvoir prendre le départ, chaque concurrent doit avoir fourni les documents nécessaires et être équipé du matériel requis. Les chaussons sont obligatoires pour accéder à l'épreuve de Trickline.

# OUTDOORMIX FESTIVAL



## **4. CHRONOMÈTRE**

Le chronomètre démarre soit lors du premier rebond pour un départ dynamique, soit lors de la première figure pour un départ avec une figure statique, soit lors de la position debout si départ en chongo ou drop knee.

Le temps accordé à chaque concurrent lors de la phase de qualification est de 1 minute et 30 secondes et sera de 2 minutes lors de la finale.

Le chronomètre s'arrêtera dès lors que l'athlète est sorti de la sangle (chute ou sortie volontaire), afin d'alterner entre les 2 concurrents. En cas de combo lors du retentissement de la fin réglementaire, l'athlète peut poursuivre son combo pendant 15 secondes maximum. Une fois son combo achevé ou une fois les 15 secondes écoulées, les juges arrêteront de noter.

## **5. SYSTÈME DE NOTATION**

Les juges notent chaque concurrent de la manière suivante :

“Note des difficultés” = difficulté globale du run + le bonus des combos - le malus des dabs ;

“Note d'exécution” = Total “note des difficultés” + la diversité + le style global du run ;

“Note finale” = Total “note d'exécution” + amplitude lors du run.

La note maximale lors d'un passage est de 40 points.

## **6. ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ**

L'organisation souscrit à une assurance couvrant sa propre responsabilité civile en tant qu'organisateur, celles de ses salariés et celles des personnes apportant bénévolement leur aide à l'organisation de l'événement. Une assurance “individuel accident” est également souscrite pour les dommages corporels que chaque participant pourrait subir sur sa propre personne, ainsi que pour tout accident causé à des tiers. Les frais médicaux et d'hospitalisation demeureront, quant à eux, à la charge des participants (assurance personnelle). L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration de matériel ou d'équipement individuel et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable. En cas d'abandon du participant pendant la course, aucun remboursement ne sera effectué.

## **7. CLASSEMENT PODIUM, PRIZE MONEY**

À l'issue de l'épreuve, un podium récompensera les trois premiers arrivés de l'épreuve. Les différents classements établis en fonction des genres et âges des compétiteurs seront affichés en face de l'accueil du village événement. Des récompenses, dont un Prize Money de 1500€, seront attribuées

# OUTDOORMIX FESTIVAL



aux trois premiers sportifs d'après le classement général. L'organisateur se réserve le droit de répartir sa dotation selon son bon vouloir. La présence des concurrents récompensés à la remise des prix est obligatoire. Les lots ne pourront être donnés à un tiers et ne seront pas envoyés ultérieurement par la poste, en dehors des prize money, pour lesquels un virement pourra être effectué après événement.

## **8. ANNULATION ET ENGAGEMENT**

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement et/ou les différents parcours, afin de veiller à l'intérêt et la sécurité des participants. En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre l'épreuve de "Trickline" et ne pourra procéder à aucun remboursement. Toute inscription à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité. Le non-respect de ce règlement peut entraîner le retrait par l'organisation du dossard du compétiteur.

**ATTENTION** : en cas de force majeure ou de mauvaise météo, l'organisation se réserve le droit de déplacer les épreuves. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de non-présence d'un sportif aux horaires modifiés des épreuves.

En tant que sportif participant à l'Outdoormix Festival, vous êtes l'image de votre sport et de l'événement. Il vous est donc demandé de respecter le staff, le public, les autres participants, mais également le matériel, les structures et la propreté du site. En cas de non-respect de ces règles de savoir-vivre, des sanctions pourront être appliquées par le Commissaire de course (aide au nettoyage ou aux réparations, distribution de goodies, voire des sanctions pénales si le Commissaire de course juge que la faute nécessite un renvoi vers les autorités compétentes).

Pour l'achat de "FULL PASS", les soirées concerts sont comprises dans le pass, en cas d'annulation des concerts, aucun remboursement ne sera effectué.

## **9. RÉCLAMATION**

Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve ou le comportement des autres concurrents doivent être présentées par écrit et signées du pilote dans un délai de 60 min après son arrivée. Les réclamations sur le classement doivent être déposées dans un délai de 30 min après l'affichage des résultats.

## **10. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

Afin de respecter l'environnement et les espaces naturels traversés, il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages plastiques...) sur le site. Des poubelles seront à disposition et elles devront être impérativement utilisées par les concurrents.

# OUTDOORMIX FESTIVAL



## 11. DROIT À L'IMAGE

Par sa participation à la compétition de "Trickline" lors de la 10<sup>e</sup> édition de l'Outdoormix festival qui se tiendra du 17 au 20 mai 2024, chaque participant autorise expressément l'organisateur à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de cette manifestation.